



# Cahier d'acteur n°155

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet [www.debatpublic-lgv-pocl.org](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org). Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

## Vichy se prononce pour le scénario du consensus

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



**Mairie de Vichy**

Place de l'Hôtel de Ville

03200 Vichy

Tél. : 04 70 30 17 17

Fax : 04 70 30 17 18

Mail : [mairie@ville-vichy.fr](mailto:mairie@ville-vichy.fr)

Site internet : [www.ville-vichy.fr](http://www.ville-vichy.fr)

*Vichy, ville centre de la 2<sup>ème</sup> agglomération d'Auvergne, soutient le projet de Ligne à Grande Vitesse "Paris Orléans Clermont-Ferrand – Lyon" (LGV POCL) qui à terme la reliera à Paris et Lyon en respectivement 1 H 30 et 1 H, ainsi qu'aux réseaux TGV internationaux et aux plateformes aéroportuaires de Paris et de Lyon.*

*Deux conditions, en partie liées, sont indispensables à la réussite de ce projet : trouver les conditions de son financement, parvenir au consensus de toutes les collectivités territoriales intéressées.*

*Pour cette raison, le 16 décembre 2011, le Conseil Municipal de Vichy a décidé à l'unanimité de soutenir la position, elle-même adoptée à l'unanimité, de l'association d'élus "TGV-Grand Centre-Auvergne" en faveur du scénario Ouest.*

# POCL : Un projet pertinent qui conforte la place de l'Auvergne en Europe

Pour l'ensemble de l'Auvergne la LGV POCL est une infrastructure attendue, parce qu'elle représente:

- le désenclavement de territoires jusqu'alors ignorés ou mal desservis par les réseaux de transport français et européens, mais porteurs d'un important potentiel de développement économique. Grâce à une liaison performante tant vers Paris que Lyon, elle lui donne accès aux réseaux TGV internationaux et aux plateformes aéroportuaires de Paris et de Lyon.
- l'affirmation concrète d'un lien entre les aires métropolitaines de Clermont-Ferrand/Vichy et de Lyon/Saint-Etienne et renforce leurs complémentarités socio-économiques. Depuis 2005 des rapprochements entre la "plaque urbaine" Clermont Auvergne Métropole et la Région Urbaine de Lyon se sont amorcés. Aujourd'hui, ce rapprochement est inscrit dans tous les documents d'orientation et de prospective établis par l'Etat et toutes les collectivités territoriales auvergnates.



Coupe du Monde de Canoë-Kayak sur le lac d'Allier  
Source : Laurence Plancke – Ville de Vichy

## Une "adresse TGV", un atout indéniable pour Vichy

2008 : Conférence Ministérielle Européenne au Palais des Congrès de Vichy  
Source : Nicolas Jonand - Ministère de l'Immigration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire



Compte tenu de la spécificité touristique de Vichy, disposer d'une "adresse TGV" est déterminant. Pour la clientèle individuelle comme pour les donneurs d'ordres de la clientèle congrès – séminaires – stages sportifs, ce label géographique est aujourd'hui, et plus encore à l'horizon d'ouverture de la ligne LGV-POCL, le minimum requis pour pouvoir présenter, sur un marché très concurrentiel, les atouts de la destination Vichy.

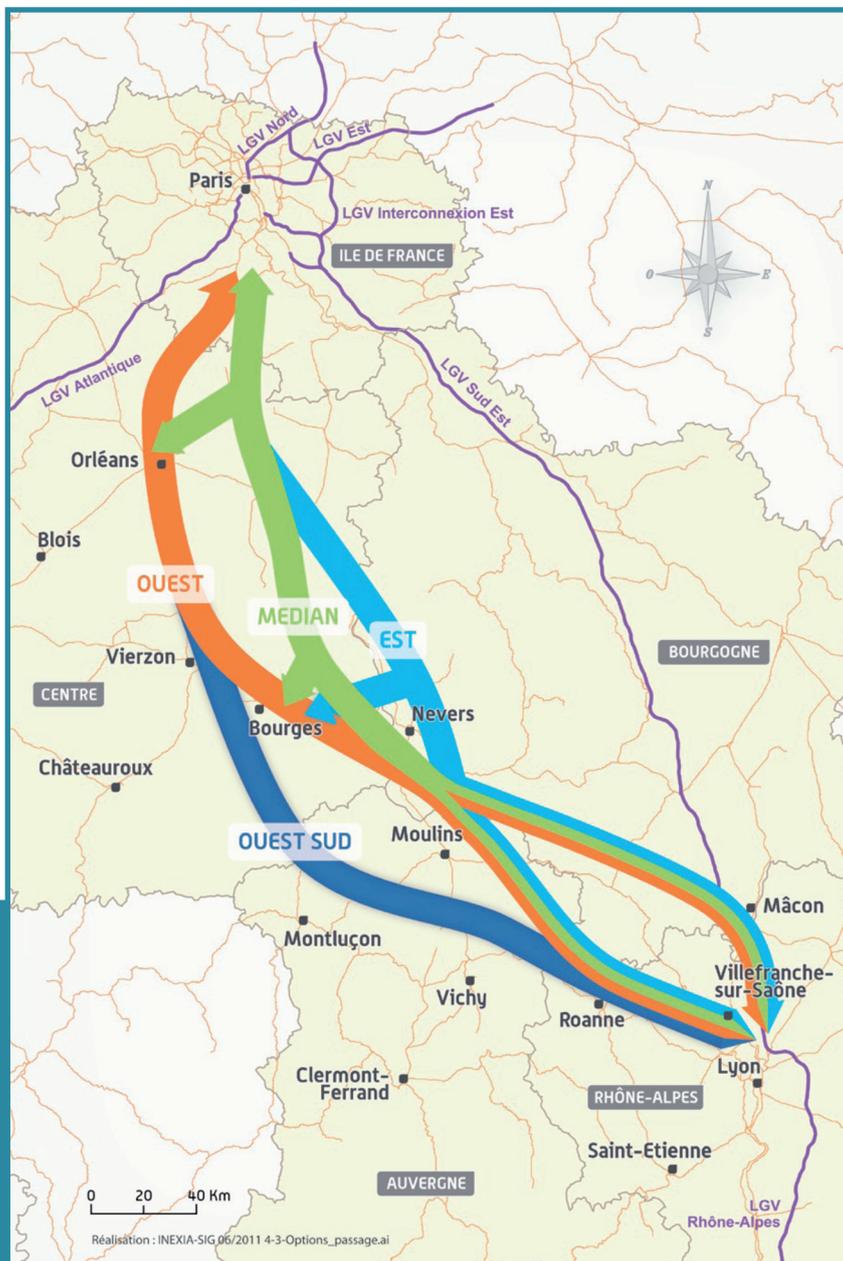
Pôle principal du thermalisme et de la remise en forme en Auvergne, centre de tourisme d'affaires, plateforme d'économie sportive, centre d'apprentissage de la langue française pour des milliers d'étudiants étrangers, riche d'un large panel de PME dans les domaines variés de la beauté, la santé et du bien-être, Vichy a impérativement besoin d'une meilleure connexion avec les grandes métropoles parisiennes et lyonnaises et leurs plateformes aéroportuaires pour conforter son attractivité et son développement économique et touristique.

# Une réflexion exhaustive et une démarche responsable

## ■ Pour que le projet POCL devienne réalité, la Ville de Vichy est convaincue que trois conditions doivent être réunies :

- Un coût supportable par l'ensemble des financeurs et notamment par les collectivités locales.
- Un niveau le plus faible possible de contraintes environnementales.
- Un consensus des responsables politiques représentant les différents territoires, ce qui suppose la recherche d'un compromis acceptable par tous.

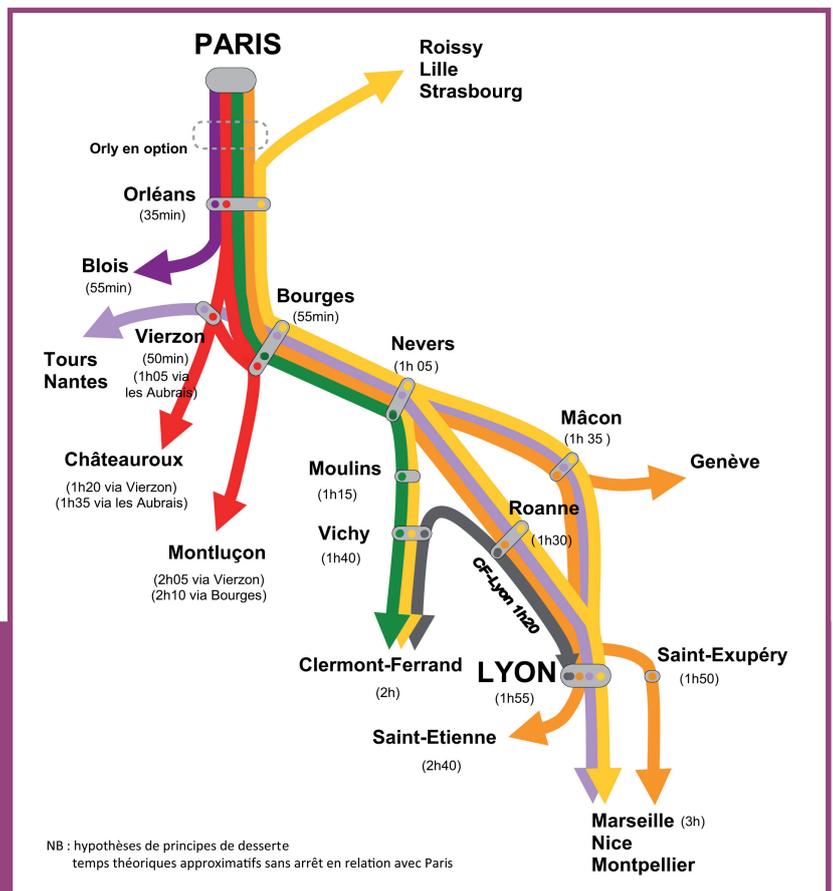
## ■ Dans cette optique, de l'analyse des différents scénarios présentés par le maître d'ouvrage RFF, il ressort que :



- La ligne doit passer par Roanne et non par Mâcon, ce qui exclut le tracé Est et les variantes Nord-Est des tracés Ouest et médian.
- Les échanges très riches du débat public ont montré que le tracé Ouest-Sud, initialement privilégié par la Ville, outre qu'il pénalise fortement les agglomérations de Moulins et de Nevers, souffre de handicaps majeurs sur le plan financier et environnemental.
- Des deux autres tracés, le médian est le plus avantageux pour Vichy et Clermont en termes de temps de parcours vers Paris et Lyon et de nombre de dessertes.
- Le tracé Ouest, qui ne fait perdre que quelques minutes vers Paris, peut être accepté par Vichy dans le cadre d'une nécessaire solidarité territoriale, si c'est la seule solution pour mettre Montluçon à moins de 1h45 de Paris.

## Vichy choisit le scénario du consensus

Schéma de desserte du scénario Ouest  
Source : RFF



La Ville de Vichy souhaite un tracé :

- équitable
- qui privilégie l'aménagement des territoires auvergnats.

Le 16 décembre 2011, le Conseil municipal de la Ville de Vichy a décidé, à l'unanimité, d'adhérer à la position unanime des élus de l'association TGV Grand-Centre-Auvergne en faveur **du scénario OUEST passant par ROANNE** adopté le 13 décembre 2011 au terme d'une longue séance de travail où chacun a accepté de faire les compromis nécessaires.

Elle demande également que :

- Les tronçons existants et réutilisés pour la relation Clermont-Lyon, Clermont-Paris et Bourges-Montluçon soient non seulement électrifiés, mais fassent également l'objet de travaux d'aménagement autorisant une vitesse suffisante pour des temps de parcours non supérieurs à 1h45 pour Montluçon-Paris, 2h pour Clermont-Paris et 1h15 pour Clermont Lyon.
- Les modalités de desserte de Moulins, Montluçon, Clermont et Vichy fassent l'objet d'une attention vigilante. Ces villes devront être desservies par des rames TGV dans leurs gares centres. Un rabattement en TER depuis ces villes vers une gare nouvelle en rase campagne n'est pas une solution acceptable.



Mairie de Vichy

Place de l'Hôtel de Ville  
03200 Vichy  
Tél. : 04 70 30 17 17  
Fax : 04 70 30 17 18  
Mail : mairie@ville-vichy.fr  
Site internet : www.ville-vichy.fr

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR  
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67  
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org  
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp  
Commission particulière  
du débat public  
LGV POCL